



Strasbourg, le 11 juin 2025

CDL-PL-OJ(2025)002ann-rev
Or. angl.

COMMISSION EUROPÉENNE POUR LA DÉMOCRATIE PAR LE DROIT
DU CONSEIL DE L'EUROPE
(COMMISSION DE VENISE)

143^e SESSION PLÉNIÈRE

Vendredi 13 juin 2025 (9:30-18:00 HAEC)

Samedi 14 juin 2025 (9:30-13:00 HAEC)

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ RÉVISÉ

LA PRÉSENTE SESSION PLÉNIÈRE SE DÉROULERA EXCLUSIVEMENT EN LIGNE

***LES MEMBRES PARTICIPERONT VIA LA PLATE-FORME ZOOM
LES LIENS VOUS PARVIENDRONT EN TEMPS UTILE***

Vendredi 13 juin 2025

09:30-11:00 *Adoption de l'ordre du jour*
Communications
Election du comité de sages
Coopération
Missions d'observation électorale
Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise
Discussion et adoption des avis concernant des États

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Communication de la Présidente

La Présidente présentera ses activités récentes ([CDL\(2025\)037](#)).

3. Communication du Bureau élargi

La Commission sera informée des discussions tenues lors de la réunion du Bureau élargi du 12 juin 2025.

4. Communication du Secrétariat

La Secrétaire de la Commission fournira des informations sur la session.

5. Election du Comité de Sages

En vertu de l'article 6, paragraphe 1bis du règlement intérieur révisé, la Commission est invitée, sur proposition du Bureau élargi, à élire un « comité de sages », qui préparera les élections qui se tiendront lors de la session plénière de décembre 2025.

6. Coopération avec le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

[Point déplacé à vendredi après-midi]

7. Coopération avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Ingjerd Schou, représentante de l'Assemblée auprès de la Commission de Venise, et M. Sergiy Vlasenko, membre de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur la coopération avec l'Assemblée parlementaire.

Le projet d'avis final sur l'article 49.3 de la Constitution française ; le projet d'avis sur certaines dispositions de la loi XVII de 2024 concernant le pouvoir du ministre de la Justice de la Hongrie d'avoir accès aux décisions judiciaires et aux décisions du ministère public ainsi qu'à des documents connexes ; le projet d'avis sur les amendements constitutionnels et législatifs concernant les conditions requises pour être nommé procureur général et juge de la Cour constitutionnelle de Hongrie, ainsi que la nomination et la mise à la retraite des juges ; et le projet d'avis sur la loi LXXIX de 2024 portant amendement de certaines lois en matière d'élections en Hongrie entrent dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire (voir points 12, 13.1, 13.2 et 13.3).

8. Coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Thibaut Guignard, président de la Commission de suivi du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, sur la coopération avec le Congrès.

9. Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques du Conseil de l'Europe (6 juin 2025)

M. Srdjan Darmanović, Vice-Président du Conseil des élections démocratiques du Conseil de l'Europe, informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion du 6 juin 2025.

Le projet d'avis sur le projet de décret référendaire de Haïti et le projet d'avis sur la loi LXXIX de 2024 portant amendement de certaines lois en matière d'élections en Hongrie sont traités aux points 17 et 13.3.

[Lien vers l'ordre du jour annoté](#)

10. Missions d'observation électorale

La Commission sera informée de la participation de la Commission de Venise, comme conseillère juridique, aux missions d'observation électorale de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe :

- Albanie, élections parlementaires, 11 mai 2025 ;
- Pologne, élections présidentielles, 1^e tour, 18 mai 2025 ;
- Pologne, élections présidentielles, 2^e tour, 1^{er} juin 2025.

11. Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise

La Commission sera informée des suites données à ses avis précédents (voir document [\(CDL\(2025\)027\)](#)) :

- Albanie – Avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur les amendements constitutionnels du 30 juillet 2020 et au Code électoral du 5 octobre 2020 ([CDL-AD\(2020\)036](#)) ;
- Arménie – Mémoire *amicus curiae* sur certaines questions relatives à la loi sur la confiscation des biens d'origine illicite ([CDL-AD\(2022\)048](#)) ;
- Kosovo – Avis sur le projet de loi N°08/L-121 sur le Bureau d'État pour la vérification et la confiscation des avoirs injustifiés ([CDL-AD\(2022\)014](#)) et avis sur les suites données ([CDL-AD\(2022\)052](#)).

Le projet d'avis sur les suites données à l'avis sur le projet de loi sur le Gouvernement du Monténégro sera examiné sous point 14.2.

Le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction Générale Droits humains et Etat de droit (DGI) du Conseil de l'Europe sur le projet de loi relatif au mécanisme de traitement des affaires de corruption et des affaires liées à la corruption (anciennement projet de loi sur le système judiciaire anticorruption) de la République de Moldova sera examiné sous point 18.1.

12. France

Projet d'avis final sur l'article 49.3 de la Constitution

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Remi Bénard, Chargé de mission pour les affaires étrangères et la défense, Secrétariat général du Gouvernement de la France, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis final ([CDL\(2025\)034](#)) (SGM/PG/sd) sur l'article 49.3 de la Constitution (voir les documents [CDL-AD\(2023\)024](#) et [CDL-REF\(2023\)021](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Alivizatos, M. Barrett, Mme Biglino Campos, Mme Cartabia, M. Grabenwarter, M. Philip Dimitrov (ancien membre, expert) et M. Dan Meridor (ancien membre, expert). Cette demande d'avis a été présentée par le président de la Commission de suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le 28 avril 2023.

11:00-11:15

Pause-café

11:15-13:00

Discussion et adoption des avis concernant des États

13. Hongrie

1. Projet d'avis sur les amendements constitutionnels et législatifs concernant les conditions requises pour être nommé procureur général et juge de la Cour constitutionnelle de Hongrie, ainsi que la nomination et la mise à la retraite des juges

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Róbert Répássy, Secrétaire d'État, Ministère de la Justice de Hongrie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2025\)032](#)) (DV/ARP/msc) sur les amendements constitutionnels et législatifs concernant les conditions requises pour être nommé procureur général et juge de la Cour constitutionnelle de Hongrie, ainsi que la nomination et la mise à la retraite des juges ([CDL-REF\(2025\)022](#)), rédigé sur la base des commentaires de Mme Kucina, M. Kaarlo Tuori (président honoraire, expert) et M. James Hamilton (ancien membre, expert). Cette demande d'avis a été présentée par la présidente de la Commission de suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le 30 janvier 2025.

2. Projet d'avis sur la loi LXXIX de 2024 portant amendement de certaines lois en matière d'élections

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Róbert Répássy, Secrétaire d'État, Ministère de la Justice de Hongrie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2025\)025](#)) (MJ/mg) sur la loi LXXIX de 2024 portant amendement de certaines lois en matière d'élections ([CDL-REF\(2025\)016](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Darmanović, M. Kask et Mme Pabel. Cette demande d'avis a été présentée par la présidente de la Commission de suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe le 30 janvier 2025. Le Conseil des élections démocratiques a examiné ce projet d'avis lors de sa réunion du 6 juin 2025.

3. Projet d'avis sur certaines dispositions de la loi XVII de 2024 concernant le pouvoir du ministre de la Justice d'avoir accès aux décisions judiciaires et aux décisions du ministère public ainsi qu'à des documents connexes

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Róbert Répássy, Secrétaire d'État, Ministère de la Justice de Hongrie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet

d'avis ([CDL\(2025\)001](#)) (DV/es) sur certaines dispositions de la loi XVII de 2024 concernant le pouvoir du ministre de la Justice d'avoir accès aux décisions judiciaires et aux décisions du ministère public ainsi qu'à des documents connexes ([CDL-REF\(2025\)005](#)), rédigé sur la base des commentaires de Mme Betetto, M. Rørdam et M. Voyatzis. Cette demande d'avis a été présentée par la présidente de la Commission de suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe la 12 septembre 2024. Les sous-Commissions sur le pouvoir judiciaire, sur l'Etat de droit et sur l'Amérique latine examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 12 juin 2025.

13:00-14:30

Déjeuner

14:30-16:00

Discussion et adoption des avis concernant des États

14. Monténégro

1. Projet d'avis sur certaines questions relatives à la procédure de cessation anticipée du mandat des juges de la Cour constitutionnelle pour cause de limite d'âge

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Bojan Božović, ministre de la Justice du Monténégro, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2025\)023](#)) (SGM/KG/sm) sur certaines questions relatives à la procédure de cessation anticipée du mandat des juges de la Cour constitutionnelle pour cause de limite d'âge, rédigé sur la base des commentaires de Mme Cartabia, M. Frenco, M. Holmøyvik et M. Philip Dimitrov (ancien membre, expert). Cette demande d'avis a été présentée par le Premier ministre du Monténégro le 25 mars 2025. Les sous-Commissions sur la justice constitutionnelle et sur les droits fondamentaux examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 12 juin 2025.

La préparation de cet avis s'inscrit dans le cadre du [Mécanisme de coordination des services d'experts \(ECM\)](#), qui fait partie du programme conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe « [Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye](#) » financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.

2. Projet d'avis sur les suites données à l'avis sur le projet de loi sur le Gouvernement

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Jelena Pejović, directrice générale par intérim de la Direction de l'administration publique, ministère de l'Administration publique du Monténégro, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2025\)031](#)) (ML/msc) sur les suites données à l'avis sur le projet de loi sur le Gouvernement ([CDL-REF\(2025\)025](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Séners, M. Vardanyan et M. Warren Newman (ancien membre, expert). Cette demande d'avis sur les suites données a été présentée par le ministre de l'Administration publique du Monténégro le 22 avril 2025.

La préparation de cet avis sur les suites données s'inscrit dans le cadre du [Mécanisme de coordination des services d'experts \(ECM\)](#), qui fait partie du programme conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe « [Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye](#) » financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.

15. Macédoine du Nord

Projet d'avis sur le projet de loi sur le Conseil judiciaire

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Nikolina Mikeska Kostadinovska, chef d'unité, Ministère de la Justice de Macédoine du Nord, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2025\)030](#)) (PG/ARP/ak) sur le projet de loi sur le Conseil judiciaire ([CDL-REF\(2025\)026](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Barrett, M. Gaspar et Mme Kiener. Cette demande d'avis a été présentée par le ministre de la Justice de la Macédoine du Nord le 25 avril 2025. Les sous-Commissions sur le pouvoir judiciaire, sur l'Etat de droit et sur l'Amérique latine examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 12 juin 2025.

La préparation de cet avis s'inscrit dans le cadre du [Mécanisme de coordination des services d'experts \(ECM\)](#), qui fait partie du programme conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe « [Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Türkiye](#) » financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.

16:00-16:15

Pause-café

16:15-18:00

Discussion et adoption des avis concernant des États

6. Coopération avec le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

[Point déplacé à vendredi après-midi]

Dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, la Commission tiendra un échange de vues avec l'Ambassadrice Francesca Camilleri Vettiger, Présidente des Délégués des Ministres du Conseil de l'Europe, Représentante Permanente de Malte auprès du Conseil de l'Europe.

16. Chili

Projet d'avis sur les projets d'amendements constitutionnels relatifs au pouvoir judiciaire

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Ernesto Muñoz, Sous-secrétaire à la Justice, Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme du Chili, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2025\)028](#)) (DF/as) sur les projets d'amendements constitutionnels relatifs au pouvoir judiciaire ([CDL-REF\(2025\)020](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Barrett, Mme Betetto et M. Kuijer. Cette demande d'avis a été présentée par le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme du Chili le 4 décembre 2024. Les sous-Commissions sur le pouvoir judiciaire, sur l'Etat de droit et sur l'Amérique latine examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 12 juin 2025.

17. Haïti

Projet d'avis sur le projet de décret référendaire

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec un représentant de Haïti, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2025\)035](#)) (PG/SGM/ak) sur le projet de décret référendaire ([CDL-REF\(2025\)028](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Frendo, M. Holmøyvik, M. Séners, M. Vilanova Trias et Mme Janine Madeline Otálora

Malassis (ancien membre, experte). Cette demande d'avis a été présentée par le président du Conseil électoral provisoire de Haïti le 6 mai 2025. Le Conseil des élections démocratiques a examiné ce projet d'avis lors de sa réunion du 6 juin 2025.

Samedi 14 juin 2025

9:30-11:00

Discussion et adoption des avis concernant des États

18. République de Moldova

1. *Projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction Générale Droits humains et Etat de droit (DGI) du Conseil de l'Europe sur le projet de loi relatif au mécanisme de traitement des affaires de corruption et des affaires liées à la corruption (anciennement projet de loi sur le système judiciaire anticorruption)*

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Mihai Gheorghies, Conseiller principal, Commission des affaires juridiques, des nominations et des immunités, Secrétariat du Parlement de la République de Moldova, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction Générale Droits humains et Etat de droit (DGI) du Conseil de l'Europe ([CDL\(2025\)017](#)) (TP/KG/ip) sur le projet de loi relatif au mécanisme de traitement des affaires de corruption et des affaires liées à la corruption (anciennement projet de loi sur le système judiciaire anticorruption) (voir les documents [CDL-AD\(2023\)032](#) et [CDF-REF\(2025\)021](#)), rédigé sur la base des commentaires de Mme Nussberger, M. Ojanen, Mme Hanna Suchocka (présidente honoraire, experte), M. Philip Dimitrov (ancien membre, expert) et M. Filipe Marques (DGI, expert). Cette demande d'avis a été présentée par le Président du Parlement de la République de Moldova le 28 février 2025. Les sous-Commissions sur le pouvoir judiciaire, sur l'Etat de droit et sur l'Amérique latine examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 12 juin 2025.

La préparation de cet avis s'inscrit dans le cadre du [Mécanisme de Réponse Rapide \(QRM\)](#), co-financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe dans leur [Partenariat pour une bonne gouvernance phase II](#).

2. *Projet d'avis sur les réformes législatives relatives à la régulation des mass media : le projet de loi sur les mass media, le projet de loi modifiant le Code des services de médias audiovisuels, et le projet de loi modifiant la loi sur la publicité*

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Liliana Nicolaescu-Onofrei, Présidente, Commission parlementaire de la culture, de l'éducation, de la recherche, de la jeunesse, des sports et des médias de la République de Moldova, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2025\)033](#)) (ARP/VD/ak) sur les réformes législatives relatives à la régulation des mass media : le projet de loi sur les mass media, le projet de loi modifiant le Code des services de médias audiovisuels, et le projet de loi modifiant la loi sur la publicité ([CDL-REF\(2025\)024](#)), rédigé sur la base des commentaires de Mme Bilková, M. Grabenwarter, M. Pinelli et M. Žalimas. Cette demande d'avis a été présentée par le Président du Parlement de la République de Moldova le 27 mars 2025. Les sous-Commissions sur la justice constitutionnelle et sur les droits fondamentaux examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 12 juin 2025.

La préparation de cet avis s'inscrit dans le cadre du [Mécanisme de Réponse Rapide \(QRM\)](#), co-financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe dans leur [Partenariat pour une bonne gouvernance phase II](#).

19. Mongolie

Projet d'avis sur les projets de loi relatifs à la Cour constitutionnelle (Tsets) et à la procédure de la Cour constitutionnelle de Mongolie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Gungaa Bayasgalan, juge en chef de la Cour constitutionnelle de Mongolie, et M. Odonkhoo Munkhsaikhan, juge de la Cour constitutionnelle de Mongolie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2025\)026](#)) (VD/as) sur les projets de loi relatifs à la Cour constitutionnelle (Tsets) et à la procédure de la Cour constitutionnelle de Mongolie ([CDL-REF\(2025\)018](#)), rédigé sur la base des commentaires de Mme Cartabia, M. Vardanyan et M. Philip Dimitrov (ancien membre, expert). Cette demande d'avis a été présentée par le juge en chef de la Cour constitutionnelle de Mongolie le 21 mars 2025. Les sous-Commissions sur la justice constitutionnelle et sur les droits fondamentaux examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 12 juin 2025.

11:00-11:15	Pause-café
11:15-13:00	Mémoires Rapports Informations sur les conférences et séminaires Questions générales

20. Cour interaméricaine des droits de l'homme

Projet de mémoire amicus curiae pour la cour interaméricaine des droits de l'homme sur la démocratie en tant que droit humain, comme moyen de développement social, politique et économique et l'exercice effectif des droits humains, ou les deux

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de mémoire *amicus curiae* pour la cour interaméricaine des droits de l'homme ([CDL\(2025\)039](#)) (SGM/sd) sur la démocratie en tant que droit humain, comme moyen de développement social, politique et économique et l'exercice effectif des droits humains, ou les deux, rédigé sur la base des commentaires de M. Alivizatos, Mme Biglino Campos, M. Darmanović, Mme Hanna Suchocka (présidente honoraire, experte) et M. Kaarlo Tuori (président honoraire, expert). Ce projet de mémoire *amicus curiae* a été demandé par le Secrétaire de la Cour interaméricaine des droits de l'homme le 27 mars 2025.

21. Mémoire pour la Commission constitutionnelle de la Chambre des Lords du Royaume-Uni en rapport avec son enquête sur l'Etat de droit

La Commission est invitée à entériner le mémoire pour la Commission constitutionnelle de la Chambre des Lords du Royaume-Uni ([CDL-PI\(2025\)005](#)) (PG/mg) en rapport avec son enquête sur l'Etat de droit. Lors de sa 142^e session, les 14 et 15 mars 2025, la Commission de Venise a décidé de préparer le mémoire pour soumission urgente et celui-ci a été publié le 14 mai 2025 conformément au Protocole sur la préparation des avis urgents de la Commission de Venise ([CDL-AD\(2018\)019](#)).

22. Rapport de la réunion conjointe des sous-Commissions sur le pouvoir judiciaire, sur l'Etat de droit et sur l'Amérique latine (12 juin 2025)

Le Président de la réunion est invité à informer la Commission des résultats et conclusions de la réunion tenue le 12 juin 2025.

[Lien vers l'ordre du jour annoté](#)

23. Rapport de la réunion conjointe des sous-Commissions sur la justice constitutionnelle et sur les droits fondamentaux (12 juin 2025)

Le Président de la réunion est invité à informer la Commission des résultats et des conclusions de la réunion tenue le 12 juin 2025.

[Lien vers l'ordre du jour annoté](#)

24. Informations sur les conférences et séminaires

La Commission sera informée des résultats et des conclusions des conférences et séminaires passés, ainsi que des conférences et des séminaires à venir ([CDL\(2025\)040](#)).

25. Autres questions

26. Dates des prochaines sessions plénières

144 ^e session plénière	9-10 octobre 2025 (35 ^e anniversaire le 11 octobre 2025)
145 ^e session plénière	12-13 décembre 2025
146 ^e session plénière	6-7 mars 2026
147 ^e session plénière	12-13 juin 2026
148 ^e session plénière	9-10 octobre 2026
149 ^e session plénière	11-12 décembre 2026

Les réunions des sous-Commissions auront lieu en ligne la veille des sessions plénières. La prochaine réunion du Conseil des élections démocratiques du Conseil de l'Europe aura lieu le 8 octobre 2025.